



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES DES PYRENEES-ORIENTALES	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 30 Votants : 32 Délib. n°8- 12/12/2023
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de BOULETERNERE, sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : le mardi 5 décembre 2023

Présents : AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), COSTE Claude (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), ESCALAIS VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : BOHER Monique (T), CRISTOFOL Françoise (T), GOMEZ Claude (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), PETIT Vivien (T), VIDAL Sylvie (T).

Absents ayant donné pouvoir : BURGHOFFER William (T) à AYMERICH Claude (T) PARRILLA Jérôme (T) à METLAINE Naïma (T).

BONMARTEL Jonathan a été nommé secrétaire de séance.

RF

Prades

VU le Code général des collectivités territoriales,

Contrôle de légalité

Date de CONSIDÉRANT que l'Assemblée départementale a voté le 16 décembre 2019 la mise en

066.346600415 DE.091.2023 DE

place de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature et a déterminé la composition des membres qui l'animent.

Cette instance a 3 missions principales :

- Concourir à l'élaboration d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports et activités de pleine nature (PDESI), en proposant l'inscription de lieux de pratique des sports et activités de pleine nature notamment sur la base de critères juridiques et environnementaux.
- Proposer des conventions pour la déclinaison opérationnelles du PDESI et sa mise en œuvre
- Emettre des avis sur toute modification du plan ainsi que sur tout projet d'aménagement ou toute mesure de protection des espaces naturels susceptible d'avoir une incidence sur la pratique des sports et activités de pleine nature dans les espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI.

Considérant que le 8 décembre 2020, à l'occasion de la réunion d'installation de la CDESI, le projet de règlement intérieur de cette commission a été validé par les membres.

Ce règlement prévoit que chaque structure membre désigne en son sein un représentant titulaire et un suppléant qui sera amené à siéger au sein de la CDESI.

Considérant que ce renouvellement des représentants aura lieu au mois de décembre 2023.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

DESIGNE :

- **OLIVE Robert** comme représentant titulaire
- **GARSAU Jacques** comme représentant suppléant

amenés à siéger au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des Pyrénées-Orientales.

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Bouleternère, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président
Marc BIANCHINI**